



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Branche Prestataires de services

## Accord « Salaires » : Retrouvons du pouvoir d'achat

### En 2025, la CFDT se mobilise encore ! Pour défendre votre pouvoir d'achat!



Depuis fin 2022, la grille des salaires est figée !

Depuis le 1er novembre dernier, le SMIC a rattrapé tous les niveaux « Employés », du coefficient 120 au 190 !

Le premier échelon « Agents de Maîtrise » dépasse le SMIC, mais seulement de quelques euros (moins de 40€) !



Avec une représentativité de **30,77%**, la CFDT entend jouer un rôle décisif dans cette négociation.



#### Négociations salariales :

Objectif CFDT :  
parvenir à une  
juste  
rémunération  
pour l'ensemble  
des travailleurs  
de la branche et  
un vrai écart  
entre les  
employés et les  
agents de  
maîtrise.

Face à  
l'obstination des  
OP, la CFDT ne  
lâche rien !

**Il est temps de stopper le tassement de la grille !  
Les salariés ont droit à une rémunération digne !**

#### **La CFDT revendique :**

- Des employés rémunérés au-dessus du SMIC pour anticiper les futures hausses.
- La restauration d'un écart cohérent entre les différents niveaux, en particulier entre les employés et les agents de maîtrise.
- Réviser en profondeur la grille salariale, devenue obsolète, afin qu'elle soit durable et adaptée aux réalités des métiers.
- Une reconnaissance claire des compétences et une véritable progression de carrière pour les collaborateurs.

La CFDT demande une vraie négociation, une prise de conscience, une reconnaissance des métiers avec des salaires à la hauteur des compétences, avec de meilleures conditions de travail.

**Fais entendre ta voix :** scanne et signe la pétition pour exiger la revalorisation des salaires dans la branche !



F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19



+33(0)1 56 41 54 00



[f3c@f3c.cfdt.fr](mailto:f3c@f3c.cfdt.fr)



[f3c.cfdt.fr](http://f3c.cfdt.fr)



F3C-Cfdt



@F3CCFDT

vendredi 10 janvier 2025

Ne pas jeter sur la voie publique

**Proposition CFDT (novembre 2024)**

Statuts	Niveaux	Coefficients	Indices	Points	Nouvelles rémunérations brutes	vs accord 2022
<b>Employés</b>	<b>I</b>	120	466	3,876	1806,16 €	1720,94 €
		130	470	3,876	1821,72 €	1728,70 €
		140	473	3,876	1833,35 €	1736,45 €
	<b>II</b>	150	476	3,876	1844,98 €	1744,20 €
		160	480	3,876	1860,48 €	1751,95 €
	<b>III</b>	170	485	3,876	1879,86 €	1767,46 €
190		488	3,876	1891,49 €	1790,71 €	
<b>Techniciens, agents de maîtrise</b>	<b>IV</b>	200	545	3,653	1990,88 €	1841,11 €
		220	550	3,653	2 009,15 €	1906,87 €
	<b>V</b>	230	558	3,653	2 038,37 €	1958,01 €
		240	570	3,653	2 082,21 €	2 012,80 €
	<b>VI</b>	250	583	3,653	2 129,70 €	2 063,95 €
		260	603	3,653	2 202,76 €	2 133,35 €
<b>Cadres</b>	<b>VII</b>	280	680	3,65	2 482,00 €	2 449,15 €
		290	725	3,65	2 646,25 €	2 624,35 €
		300	845	3,65	3 084,25 €	3 073,30 €
	<b>VIII</b>	330	860	3,65	3 139,00 €	3 117,10 €
		360	920	3,65	3 358,00 €	3 332,45 €
		390	995	3,65	3 631,75 €	3 606,20 €
	<b>IX</b>	420	1070	3,65	3 905,50 €	3 876,30 €
		450	1305	3,65	4 763,25 €	4 737,70 €
		500	1540	3,65	5 621,00 €	5 602,75 €
		550	1700	3,65	6 205,00 €	6 172,15 €



Le salaire doit rester la reconnaissance de la contribution du salarié à la production de l'entreprise et de ses compétences

**1ère organisation syndicale dans la branche, responsable, réaliste, force de propositions à l'écoute des salariés !**

Pour nous rejoindre, pour te renseigner, faire progresser tes droits dans ton entreprise, un interlocuteur : **ton représentant CFDT !**



**JE REJOINS LA CFDT !**

F3C CfdT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

vendredi 10 janvier 2025



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr



F3C-Cfdt



@F3CCFDT